

FORMATION PROFESSIONNELLE – Environ 70% des jeunes commencent un cursus professionnel après la scolarité obligatoire. Cette situation concerne les personnes, mais aussi les entreprises formatrices. Selon une étude de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (HEFP), plus de 70% des contrats d'apprentissage génèrent un bénéfice net pour l'entreprise formatrice.

Un apprentissage qui en vaut la peine



La formation duale est le moteur de l'économie. Elle profite à tous, des «stagiaires» aux «apprentis» en passant par l'ensemble du marché du travail. Photo: isa

Selon les derniers rapports médiatiques, les jeunes diplômés universitaires auraient de plus en plus de difficultés à entrer dans la vie active.

L'USAM CONFIRME SON ENGAGEMENT AU SERVICE DE LA FORMATION DUALE.

Ce n'est pas le cas des diplômés moins jeunes issus de la formation professionnelle duale. Ils sont très recherchés sur le marché du travail. Selon une étude publiée il y a quelques jours par La Haute école

fédérale en formation professionnelle (HEFP), la formation professionnelle duale est également rentable pour les entreprises formatrices dans environ 70% des cas, ce qui la rend doublement attractive.

Premiers résultats confirmés

Pour l'ensemble des professions enseignées au cours de l'année d'enquête 2022/23, le bénéfice net moyen (valeur du travail productif moins les coûts de formation pour l'entreprise) s'élève à environ 4500 francs par année d'apprentissage et par contrat d'apprentissage.

Cela confirme les résultats de la quatrième enquête sur les coûts et

les bénéfices publiés en 2019. À l'époque, le bénéfice net moyen pour l'année de formation 2016/17 s'élevait à 3000 francs par année d'apprentissage et par contrat d'apprentissage, toutes professions confondues. Plus de 60% des entreprises avaient alors réalisé un bénéfice net grâce à la formation d'apprentis. Le rendement de la formation s'est donc encore amélioré ces dernières années.

Des PME qui s'impliquent

Selon le dernier baromètre publié fin octobre 2025, le marché suisse des places d'apprentissage est stable. La tendance observée ces dernières

années se confirme: à savoir la poursuite d'une légère augmentation des formations professionnelles en alternance. Cette tendance est confirmée par l'étude menée par la HEFP: 80% des entreprises interrogées se déclarent satisfaites ou plutôt satisfaites des filières d'apprentissage proposées aux apprentis.

Pour les entreprises, cet effort en vaut la peine, même pour les quelque 30% de contrats d'apprentissage où les coûts de formation sont supérieurs aux bénéfices productifs pendant la formation professionnelle initiale. En effet, les coûts de formation et de recrutement des

collaborateurs formés sont ensuite moins élevés. Pour l'usam, cet engagement se confirme dans l'un de ses dossiers centraux.

80% DES ENTREPRISES INTERROGÉES SE DÉCLARENT SATISFAITES OU PLUTÔT SATISFAITES DES FILIÈRES PROPOSÉES AUX APPRENTIS.

La formation professionnelle est un investissement extrêmement rentable pour l'avenir dans les quelque 250 professions CFC et AFP, non seulement pour les professionnels et les entreprises, mais aussi pour les branches et l'ensemble de l'économie.

Dieter Kläy, usam

L'ÉTUDE

6700 entreprises

La Haute école fédérale en formation professionnelle (HEFP) a réalisé une enquête pour le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) pour l'année scolaire 2022/23. Elle portait principalement sur les coûts et les bénéfices liés à la formation des apprentis pour les entreprises. Environ 6700 entreprises ont fourni des informations sur les coûts et les bénéfices de la formation. Pour plus de détails sur l'étude:

www.hefp.swiss

LANGUES – La décision prise par plusieurs cantons alémaniques de supprimer l'enseignement précoce du français des programmes scolaires relance le débat sur les langues. Diverses mesures font l'objet de discussions controversées dans la formation professionnelle.

Enseigner les langues, sans obligation générale

Le plurilinguisme est une compétence professionnelle et personnelle importante. Dans certaines professions, l'intégration de cette compétence linguistique est même cruciale pour répondre aux exigences de la pratique professionnelle. Il y a quelques années, une évaluation menée par l'Université de Fribourg concluait que les langues étaient de plus en plus souvent considérées comme une compétence clé dans le monde du travail.

Guide pratique

En ce qui concerne les organisations du travail (OrTra), un guide a été élaboré en collaboration avec l'Union suisse des arts et métiers dans le cadre d'un partenariat. Il montre comment l'anglais ou une deuxième et une troisième langue nationale peuvent être intégrés dans les compétences opérationnelles d'une profession. La décision appartient aux organismes responsables, qui s'orientent en fonction de leur marché du travail.

Oui à l'enseignement bilingue

Depuis quelques années, des écoles professionnelles (par exemple dans le canton de Zurich) proposent un enseignement bilingue. Les élèves

acquièrent ainsi des compétences professionnelles dans deux langues et améliorent leurs perspectives d'emploi. Cette offre leur permet de conserver et de développer les compétences linguistiques acquises à l'école primaire. L'enseignement bilingue augmente les chances des élèves sur le marché du travail. Dans le canton de Zurich, par exemple, environ 2000 élèves de 18 écoles professionnelles bénéficient actuellement d'un enseignement bilingue.

Du point de vue de l'usam, cet enseignement est une bonne chose. Au moins un tiers des PME sont orientées vers l'exportation. Pour de nombreux employés, la maîtrise des langues étrangères est une condition préalable pour pouvoir exercer leur métier au quotidien.

En fonction des métiers

Pour les germanophones, l'anglais et le français sont les langues les plus importantes. L'anglais devrait gagner en importance, parce que la maîtrise de l'anglais est indispensable dans le monde des affaires, mais aussi parce que les jeunes sont plus motivés pour apprendre l'anglais et moins intimidés que par le

français. En revanche, l'usam s'oppose à l'introduction d'un enseignement obligatoire des langues étrangères dans tous les métiers. Ce serait inefficace. Au printemps 2024, le National avait approuvé un postulat en ce sens et chargé le Conseil fédéral d'examiner comment les langues étrangères ou des langues nationales supplémentaires pouvaient être intégrées de manière obligatoire dans les programmes d'enseignement de

toutes les professions. L'objectif était de garantir que les apprentis acquièrent des compétences linguistiques au moins équivalentes à celles du niveau secondaire I, afin de ne pas perdre le fil dans la suite de leur formation. Pour l'usam, un enseignement obligatoire général dans toutes les professions n'est ni efficace ni dans l'intérêt des jeunes et des différentes formations. Il existe des formations où cela peut avoir tout son sens. Mais

il y a aussi des filières de formation où un enseignement obligatoire en langue étrangère ne serait qu'une charge supplémentaire. Il est plus efficace que les organisations du monde du travail examinent l'intégration d'une langue étrangère. Elles disposent également de connaissances actualisées sur le marché du travail et sont les mieux placées pour évaluer ce qui est judicieux ou non.

Dieter Kläy, usam



La maîtrise des langues est importante dans la vie économique, mais pas dans tous les métiers.

Photo: 123RF